



**Pourcentage d'augmentation
Fraudes déclarées par région administrative**

Région administrative	% 2021 à 2022	% 2022 à 2023	% 2021 à 2023
Abitibi-Témiscamingue	7,7	-9,8	-2,9
Bas-Saint-Laurent	23,0	-31,8	-16,1
Capitale-Nationale	10,3	3,1	13,7
Centre-du-Québec	10,5	17,3	29,6
Chaudières-Appalaches	5,6	-2,4	3,1
Côte-Nord	2,7	-11,8	-14,2
Estrie	15,0	1,5	16,7
Gaspésie-Iles-de-la-madeleine	1,1	-45,6	-45,7
Lanaudière	8,3	4,2	12,8
Laurentides	14,3	1,9	16,5
Laval	-1,5	20,0	18,2
Mauricie	36,7	20,0	64,0
Montérégie	3,2	8,7	12,2
Montréal	9,7	10,6	21,4
Nord-du-Québec	7,7	5,4	13,5
Outaouais	7,3	1,1	8,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean	19,3	0,6	18,6
Total au Québec	7,6	7,1	15,2

***Note de mise en garde :** Ces données proviennent d'un processus d'extraction des données policières, initié par l'Association des directeurs de police du Québec. Il est important de noter que ces données ne couvrent pas l'ensemble des services policiers, mais elles incluent les chiffres de la Sûreté du Québec. La méthodologie de compilation de ces données peut avoir varié d'un service de police à un autre, en fonction de la technologie utilisée et des ressources humaines disponibles pour effectuer la recherche. **Par conséquent, ces chiffres sont très conservateurs et ne tiennent pas compte des victimes qui ne portent pas plainte.**

De plus, les fraudeurs peuvent se déplacer d'une ville à l'autre, et donc d'une région à une autre. Ce qui constitue un problème dans une région aujourd'hui peut très bien devenir une préoccupation dans une autre région demain.

Il est donc important de prendre ces chiffres avec circonspection.